



Service spécialisé Extrémisme dans l'armée
25.04.2017

Rapport d'activité 2016

du service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Résumé

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des activités du service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A) en 2016.

50 annonces et demandes ont été adressées au S spéc EX A au cours de l'année sous revue, soit une quantité supérieure à la moyenne. Sur les 5 dernières années, le nombre de sollicitations affiche une tendance légèrement croissante, laquelle peut essentiellement être attribuée à des facteurs sans rapport avec l'armée.

Environ la moitié des annonces et demandes renvoyaient au champ de l'extrémisme de droite et près de 40 pourcents à celui de l'extrémisme pour motifs djihadistes. Dans 13 cas, le Personnel de l'armée a pris des mesures préventives en application des bases légales en vigueur. En tant que reflet de la société, l'armée suisse est inévitablement confrontée au fait que quelques-uns de ses membres présentent des signes d'extrémisme. On constate ainsi depuis 2013 une augmentation des annonces et questions concernant l'extrémisme pour motifs djihadistes, ce qui correspond à l'évolution récente du phénomène dans la société civile. La nature et la gravité des cas annoncés en 2016 ne différaient pas significativement en regard des années précédentes. La plupart des cas annoncés étaient des cas individuels. Aucun incident de grande ampleur, ni discrimination manifeste ou indication concernant des agissements illicites organisés n'a été enregistré.

En application de sa stratégie de tolérance zéro, l'armée poursuit la mise en œuvre des mesures préventives prescrites par la loi. Lorsque des indices d'un potentiel de violence sont constatés, des mesures préventives sont prises conformément aux dispositions légales et indépendamment de l'orientation idéologique.

Plus de 1'000 cadres de l'armée et collaborateurs du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ont participé à l'une des 14 séquences de sensibilisation ou de formation dispensées. Tous les futurs officiers de milice et de carrière, commandants d'unité et commandants d'école, adjudants d'état-major et adjudants des corps de troupe, ainsi que les candidats policiers militaires ont ainsi été formés conformément à leur fonction.

Rapport d'activité 2016 du service spécialisé Extrémisme dans l'armée

1 Organisation et mission

Le S spéc EX A est responsable de l'ensemble des tâches du domaine "extrémisme et armée". Il répond de ses activités devant le chef du Personnel de l'armée à l'Etat-major de conduite de l'armée, mais est rattaché administrativement au Service de lutte contre le racisme du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur. Cette subordination a largement fait ses preuves, notamment par les synergies qu'elle permet, en particulier dans les domaines du fondamentalisme islamiste et de l'extrémisme de droite.

Les tâches du S spéc EX A sont les suivantes:

1. centrale d'annonce et de coordination pour les questions liées à l'extrémisme au sein de l'armée: exploitation de la centrale d'annonce, triage, clarifications, conseils, recommandations pour la prise de mesures préventives;
2. prévention: conception et réalisation de séquences de formations et de sensibilisation;
3. communication interne et externe sur les questions liées à l'extrémisme au sein de l'armée, information et relations publiques en collaboration avec les services de communication de l'armée.

2 Activités en 2016: l'essentiel en bref

2.1 Centrale d'annonce et de conseil

Remarque préliminaire: tout signalement annoncé ne conduit pas forcément à un cas avéré d'extrémisme au sens de la loi. De même, toutes les annonces ne concernent pas systématiquement des personnes incorporées dans l'armée. Les chiffres ci-après sont donc à interpréter avec la circonspection nécessaire.

Nombre d'annonces/demandes: 50 annonces et demandes ont été reçues; la situation personnelle¹ de 55 personnes a fait l'objet d'un contrôle. Dans 13 cas, des mesures préventives² ont été prises par le Personnel de l'armée, conformément aux bases légales. A titre de comparaison, quelque 5,9 millions de jours de service ont été accomplis en 2016 par près de 124'000 militaires actifs.

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'annonces/demandes reçues	32	30	41	34	50
Nombre de personnes identifiées	54	22	60	44	55

Tableau 1: Nombre d'annonces/demandes traitées et nombre de personnes dont la situation personnelle a été contrôlée de 2012 à 2016.

¹ Selon l'article 66 de l'ordonnance du 19 novembre 2003 concernant les obligations militaires (OOMi; RS 512.21).

² Cf. article 113 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM; SR 510.10), art. 66 OOMi et article 7 de l'ordonnance du 5 décembre 2003 concernant l'équipement personnel des militaires (OEPM; SR 514.10).

Répartition des annonces selon leur provenance: 38% (19) annonces provenaient de prestations de service militaire, 38% (19) des autorités, essentiellement de l'administration militaire, et 24% (12) de citoyens et des médias.

Répartition selon le type d'extrémisme³: des 50 annonces et demandes, 10 ne relevaient manifestement pas de l'extrémisme violent. Parmi celles-ci, 4 renvoyaient à un possible potentiel de violence sans motif idéologique. Sur les 40 annonces restantes, 52.5% (21) renvoyaient à l'extrémisme de droite, 37.5% (15) à l'extrémisme pour motifs djihadistes, 7.5% (3) à l'extrémisme ethno-nationaliste et 2.5% (1) à l'extrémisme de gauche.

Discrimination raciale: aucun soupçon de discrimination raciale pendant une prestation de service militaire n'a été enregistré.

2.2 Sensibilisation et formation

Les séquences suivantes ont été réalisées:

Mandats réguliers

- Formation des futurs officiers de carrière des stages de formation Bachelor et Diplôme (Académie militaire à l'EPF de Zurich, Birmensdorf, 1x l'an);
- Formation des futurs officiers de carrière de l'Ecole militaire (Académie militaire à l'EPF de Zurich, Birmensdorf, 1x l'an);
- Formation des futurs commandants d'école (dans le cadre d'un cours-bloc d'une journée, Académie militaire à l'EPF de Zurich, Birmensdorf, 1x l'an);
- Sensibilisation des futurs commandants d'unité et adjudants d'état-major de toutes les armes (Ecole de conduite unité, Berne, 3x l'an);
- Sensibilisation des futurs adjudants des corps de troupe (Ecole centrale, Lucerne, 1x l'an);
- Sensibilisation des futurs officiers subalternes de toutes les armes (Ecole de conduite unité, Berne, 3x l'an);
- Formation approfondie des futurs agents de la police militaire mobile (Ecole de police militaire, St-Maurice, 1x l'an).

Mandats ponctuels

- Formation des futurs membre de milice du Service psycho-pédagogique et de l'Aumônerie de l'armée (Etat-major de conduite de l'armée, Spiez, bisannuel);
- Sensibilisation des cadres professionnels du Centre de formation SWISSINT;
- Présentation du S spéc EX A et sensibilisation des membres d'un état-major d'une grande unité;
- Exposé sur les tendances extrémistes en Suisse dans le cadre de la conférence nationale "Le rôle des villes dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme" organisée par l'Union des villes suisses.

Relations publiques: les activités liées à la communication ont augmenté en 2016. Ceci est principalement dû à des questions provenant de médias.

³ Pour la terminologie, voir le rapport annuel de situation "La sécurité de la Suisse" du Service de renseignement de la Confédération.

Conclusion

L'année sous revue se caractérise par une quantité importante d'annonces et de demandes traitées. Par ailleurs le nombre d'annonces en lien avec l'extrémisme pour motifs djihadistes poursuit l'augmentation constatée depuis 2013. Par contre, la nature et la gravité des cas signalés restent dans les dimensions observées les années précédentes: aucun incident de grande ampleur, ni discrimination manifeste ou indication concernant des agissements illicites organisés n'a été relevé. Les faits annoncés renvoyaient avant tout à des cas individuels.

Le S spéc EX A a reçu des annonces et demandes en quantité bien supérieure à la moyenne. Malgré des fluctuations annuelles relativement fortes, une tendance légèrement croissante se dessine sur les 5 dernières années (v. tableau 1). Cette évolution s'explique en grande partie par l'actualité de la société civile et peut être essentiellement attribué à des causes sans lien avec l'armée. D'une part, le thème extrémisme occupe actuellement une place centrale dans l'attention de la population et des médias. D'autre part, l'utilisation généralisée des médias sociaux a pour conséquence le fait que des affirmations et des modes de comportement sont désormais publics, alors qu'ils étaient autrefois réservés à un cercle de personnes restreint. Il n'y a cependant aucun rapport entre la quantité des annonces et demandes et la significativité des cas: en termes de nature et de gravité, les cas signalés en 2016 sont similaires à ceux des années précédentes.

Même si les annonces et demandes concernaient encore et toujours majoritairement une présomption d'extrémisme de droite, le nombre de celles en lien avec l'extrémisme pour motifs djihadistes a poursuivi son augmentation en 2016. Ce constat reflète l'évolution récente du phénomène dans la société. L'armée de milice est à l'image de la population, elle est donc aussi confrontée à de tels cas. Lors de l'année sous revue, il s'agissait cependant principalement d'indications quant à une possible radicalisation: ni actes de violence, ni incidents mettant en cause la sécurité n'ont été relevés.

De nombreuses annonces et demandes ont été transmises par des supérieurs militaires, essentiellement des commandants d'unité ou d'école. Les prestations du S spéc EX A ont ainsi été particulièrement sollicitées par des cadres, notamment pour des questions concernant la radicalisation djihadiste. Cet état de faits souligne une nouvelle fois l'importance de la formation des cadres. Tous les futurs chefs de section, commandants d'unité et commandants d'école, adjudants des corps de troupes, adjudants d'état-major et aspirants de la police militaire mobile ont été sensibilisés à la problématique de l'extrémisme au sein de l'armée, de façon adaptée à leur fonction. Ainsi ce sont à nouveau plus de 1'000 cadres de l'armée et collaborateurs du DDPS qui ont participé aux 14 séquences de sensibilisation dispensées en 2016.

En présence d'indices extrémistes, quelle que soit leur orientation idéologique, l'armée et l'administration militaire appliquent les bases légales de façon systématique, dans le respect des prescriptions du législateur. En cas de soupçon, des procédures standardisées sont mises en œuvre. Celles-ci vont du simple examen de l'incorporation militaire jusqu'à la suspension de toute convocation et à la reprise préventive de l'arme, en passant par la vérification du casier judiciaire ou l'ouverture d'une procédure de contrôle de sécurité relatif aux personnes⁴. La mise en œuvre des mesures administratives ne relève pas de la responsabilité du S spéc EX A, mais de celle du Personnel de l'armée.

⁴ Au sujet des mesures administratives, voir en particulier l'art.113 LAAM, l'art. 66 OOMi et l'art.7 OEPM.

Demandes de renseignements

Service spécialisé Extrémisme dans l'armée
Inselgasse 1, CH-3003 Berne
Tél. 058 463 55 98
Courriel: extremismus.armee@vtg.admin.ch

Informations complémentaires**Liens**

Extrémisme au sein de l'armée
www.armee.ch/extremismus
www.armee.ch/extremisme
www.esercito.ch/estremismo